

PROCÈS VERBAL du 22 juin 2020 à 20 h 30

MM. Nathalie DURAND, Gilles MORGUE, Didier CASSAN, Béatrice CREPISSON, Patrick LEPETIT, Gérard VALLET, Patrice TARDY-JEUNOT, Lilian ROBIN, Gérard ROUSSET, Claude EPARVIER, Myriam PINAZ, Marion MALAVERGNE, Emmanuelle BONNET, Nadège SIBEUD

Absente : Céline DURAND

Secrétaire de séance : M. Gilles MORGUE

Approbation du procès verbal rendu du conseil municipal du 9 juin 2020 : Votants : 14, Pour : 14.
Plusieurs conseillers font savoir qu'il y a des erreurs sur le tableau des commissions, la demande est prise en compte et des corrections seront apportées.

1°) Délibérations

En préambule, Mme le Maire donne des explications sur le vote des comptes administratifs et budgets de service assainissement et de la commune. Elle informe le Conseil municipal que le budget annexe assainissement est transféré à la communauté de communes à partir du 1^{er} janvier 2020, c'est pourquoi, il s'agit du dernier vote du compte administratif du service assainissement.

Approbation du compte administratif budget annexe 2019 (assainissement). Mme le Maire donne des explications sur le compte administratif. Gérard VALLET présente le compte administratif, Mme le Maire sort de la salle, et M. Gérard VALLET soumet le compte administratif. Votants : 13, Pour : 13

Approbation du compte de gestion du receveur budget annexe 2019 (assainissement) : Mme le Maire présente le compte de gestion du receveur. Votants 14, Pour 14

Approbation du compte administratif budget principal 2019 (commune) : Tous les comptes, articles et opérations d'équipements sont expliqués par Gérard VALLET, qui après avoir répondu aux questions, soumet au vote le compte administratif.

Fonctionnement :

Recettes 2019	462 751.84 €
Dépenses 2019	400 454.22 €
Résultat exercice 2019	+ 62 297.62 €
Excédent antérieur	181 853.18 €
Résultat à affecter	244 150.80 €
Excédent de fonctionnement assainissement	14 902.68 €
	259 053.48 €

Investissement :

Recettes 2019	108 259.07 €
Dépenses 2019	103 828.74 €
Résultat exercice 2019	+ 4 430.33 €
Deficit 2018	- 17 671.65 €
Déficit	- 13 241.32 €
Excédent d'investissement assainissement	78 411.28 €
	65 169.96 €

Reste à réaliser dépenses	1 945.69 €
Reste à réaliser recettes	0.00 €

Votants : 13, Pour : 13

Approbation du compte de gestion : A son tour, le compte de gestion est présenté par Mme le Maire et il est adopté

Affectation du résultat du compte administratif de la commune Votants 14, Pour 14

Vote du budget primitif :

La section fonctionnement s'équilibre à 685 211 € dont un excédent reporté de 259 053.48 €

La section investissement s'équilibre à 224 164 € dont un excédent reporté de 65 169.96 €
Votants 14, Pour 13, Abstention 1

Désignation des délégués pour le SIVU Valloire loisirs :

Titulaires : Béatrice CREPISSON Marion MALAVERGNE

Suppléant : Nadège SIBEUD Votants 14, Pour 14

Désignation de deux délégués pour la commission locale d'information et de surveillance de l'ISDND des grises :

Gilles MORGUE et Lilian ROBIN Votants 14, Pour 14

Désignation d'un correspondant pour la Charte Forestière :

Patrick LEPETIT Votants 14, Pour 14

Désignation d'un correspondant Bois et Forêt :

Patrick LEPETIT et Lilian ROBIN Votants 14, Pour 14

Désignation d'un représentant pour la Fédération des sites clunisiens :

Gérard VALLET Votants 14, Pour 14

Création de la Commission Communale d'Aide Sociale :

Membres du conseil : Béatrice CREPISSON, Emmanuelle BONNET, Marion MALAVERGNE, Myriam PINAZ

Membres extérieures : Soline TEISSERENC, Pascale SAUMON, Monique TARDY-JEUNOT, Raymonde DELMAS

Votants 14, Pour 14

2°) Questions diverses

Le Conseil municipal doit se réunir le 10 juillet pour procéder à l'élection des grands électeurs pour les prochaines élections sénatoriales.

Arbres sur l'île : plusieurs élus se sont rendus sur place et souhaitent que les arbres ne soient pas coupés, d'autres pensent le contraire.

Voie douce : création de 3 voies douces par la communauté de communes, dont une à MANTHES.

Gérard VALLET signale que la maison de M. FAVIER est envahie par les herbes, Mme le Maire répond que la situation est compliquée due à la succession.

Béatrice CREPISSON et Didier CASSAN fixent des dates pour une prochaine réunion.

Nadège SIBEUD demande qu'une date pour la commission communication soit fixée.

La séance est levée à 23 h 00.